



La réforme de la fonction publique dans le vif du sujet

Les syndicats restent plus que jamais opposés au projet de loi

MARIE-CÉCILE RENAULT
@Firenault

Rien n'y fait. Emmanuel Macron a beau lâcher du lest, il ne parvient pas à emporter l'adhésion des syndicats sur la réforme en préparation de la fonction publique. Même l'assouplissement de sa position sur la réduction du nombre de fonctionnaires lors de sa conférence de presse n'a pas suffi à rassurer. Le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, a certes souligné qu'« envisager d'abandonner l'objectif de baisser de 120 000 les postes de fonctionnaires, c'est positif ». Mais cela n'empêchera pas le syndicat réformiste d'être le 9 mai aux côtés de la CFTC, CFE-CGC, CGT, FAFP, FO, FSU, Solidaires et UNSA pour une journée unitaire de grève et d'actions.

Ce sera l'occasion pour eux de s'opposer une nouvelle fois au projet de loi de transformation de la fonction publique, mais aussi de réclamer une revalorisation des rémunérations via l'augmentation du point d'indice, la compensa-

tion de la hausse de la CSG jugée insuffisante, ou encore la suppression du jour de carence en cas d'arrêt maladie. « Le point d'indice des fonctionnaires, c'est zéro depuis des années et on leur a dit : "Ça va continuer, vous ne serez pas augmentés" », a déploré Philippe Martin, secrétaire général de la CGT.

L'introduction de la rémunération au mérite, collective ou individuelle, prévue dans la réforme de la fonction publique, est aussi condamnée par les syndicats. « C'est une vraie brèche dans le

Comment mesure-t-on le mérite dans un service d'urgences ?

BERNADETTE GROISON (FSU)

statut de la fonction publique », affirme Bruno Colignon (FAFP). « Comment mesure-t-on le mérite dans un service d'urgences ? Comment récompense-t-on le mérite ? », interroge Bernadette Groison (FSU). Les représentants des fonctionnaires sont par ailleurs opposés à un recours plus large aux contractuels (et pour des contrats plus longs, jusqu'à six ans), qui sont déjà plus d'un million dans la fonction publique.

Les syndicats craignent aussi de perdre la main sur un certain nombre d'instances qui régissent la vie des agents publics. Ils protestent ainsi contre la mise en place

d'une instance unique en lieu et place des comités techniques et CHSCT, actifs sur la santé et les conditions de vie au travail. Sur-tout, ils refusent que les commissions administratives paritaires (CAP) - dans lesquelles ils siègent - perdent leurs compétences en matière de promotion et de mobilité des agents. Dans un communiqué commun, les 9 fédérations de fonctionnaires s'inquiètent que la réforme ne favorise « une gestion opaque » des carrières et prive les personnels « de recours contre l'arbitraire ».

Enfin, les syndicats contestent la méthode de l'exécutif, accusé de ne pas écouter, malgré un an de concertations. « Le gouvernement pratique le double langage en prônant la modernisation de la fonction publique et le respect des agents publics, alors même qu'il ne revalorise pas leur rémunération, qu'il supprime des postes, engendrant une forte dégradation des conditions de travail, et veut affaiblir leurs droits et garanties », affirment les 9 fédérations de la fonction publique.

Un sentiment renforcé après les dernières promesses de l'exécutif, qui a indiqué vouloir remettre plus de fonctionnaires sur le terrain mais supprimer des postes dans l'administration centrale. « L'objectif du quinquennat de moins 120 000 postes sera-t-il réellement stoppé ? Rien n'est moins sûr... », écrit dans un communiqué la Fédération générale des fonction-

naires FO. « Les objectifs de réduction de la dépense publique liés aux injonctions européennes n'ont pas changé et le dogme budgétaire reste très prégnant », poursuit-elle.

D'autant que les propos du ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, affirmant que l'objectif de suppression des 120 000 postes était « atteignable », ont semé le trouble. « J'entends des propos contradictoires. Le gouvernement doit clarifier sa position, affirme Bernadette Groison. Le projet de loi qui arrive au Parlement prévoit bien les suppressions d'emplois et prévoit des externalisations, c'est-à-dire les privatisations de services publics. C'est ce "en même temps" ambigu et contradictoire du gouvernement qui ne peut pas aller », proteste-t-elle.

Manifestation contre la réforme de la fonction publique, le 27 mars, à Paris. Les syndicats redoutent qu'elle ne favorise « une gestion opaque » des carrières.
BERTRAND GUAY/AFP

